

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BELABO

SECRETARIAT GENERAL

**COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS**



EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BELABO COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL TENDER BOARD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°.....05...../ AONO/ C.BBO/ SG/ST/CIPM/2025 DU 16 MAI 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION DES CASES COMMUNAUTAIRES DE MBAMBO (Lot 1) D'ESSELEGUE (Lot 2) DANS LA COMMUNE DE BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC Exercice 2025

Imputation :

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Maire de la Commune de Bélabo, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Bélabo, **appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de finition des cases communautaires de Mbambo (Lot 1) et d'Esselegue (Lot 2) dans la Commune de Bélabo, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est.**

2- ALLOTISSEMENT

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en des lots comme suit :

LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC FCFA	FINANCEMENT	IMPUTATION
01	TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE CAUMUNAUTAIRE DE MBAMBO	15 000 000	BIP Exercice 2025	
02	TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE CAUMUNAUTAIRE D'E SSELEGUE	12 000 000	BIP Exercice 2025	

3- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prestations à réaliser portent sur :

LOTS 1 ET 2

N° LOT	INTITULE DU LOT
100	Travaux préparatoires et terrassements généraux
200	Fondations
300	Elévations - élévation – enduit
400	Pignon - charpente – couverture

500	Revêtements sols et murs/peintures
600	Menuiseries alu/métallique/bois
700	Électricité
800	Voirie et Réseaux divers

4- COUT PREVISIONNEL

Les montants prévisionnels sont répartis par lot comme suit :

LOT	DESIGNATION	MONTANT TTC FCFA	FINANCEMENT	IMPUTATION
01	TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE CAUMUNAUTAIRE DE MBAMBO	15 000 000	BIP Exercice 2025	
02	TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE CAUMUNAUTAIRE D'ESSELEGUE	12 000 000	BIP Exercice 2025	

5- PARTICIPATION

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, spécialisées dans le domaine du bâtiment, jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques requises;

La participation sous forme de groupement est admise, à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2025

6- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de Belabo (Service des Marchés), dès publication du présent avis d'Appel d'Offres, téléphone -----.

7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Mairie de Belabo (secrétariat du Maire), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Belabo, d'une somme non remboursable de **30 000 (Trente-mille) F CFA** au titre des frais d'achat du dossier

8- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Belabo, (secrétariat du maire) au plus tard le *10 juillet 2025* à *10* heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°...../ AONO/ C.BBO/ SG/ST/CIPM/2025 DU....., EN PROCEDURE
D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION DES CASES
COMMUNAUTAIRES MBAMBO (Lot1) ET D'ESSELEGUE (Lot 2) DANS LA COMMUNE DE
BELABO DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC Exercice 2025
LOT N°.....

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 4% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Mairie de Belabo, le **10 Juin 2025** à **13 heures** précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BELABO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence ou non-conformité de la caution de soumission timbrée;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification ;
- 3) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'une pièce financière ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- 4) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Les références de l'Entreprise
Oui/non
- 2) La capacité financière
..... Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux
Oui/Non
- 4) Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux
Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement.....
Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels.....
Oui/Non

7) Compréhension du projet

..... Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

12- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **4% par lot** du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

LOT	DESIGNATION	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
01	TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE CAUMUNAUTAIRE DE MBAMBO	15 000 000	600 000
02	TRAVAUX DE FINITION DE LA CASE CAUMUNAUTAIRE D'ESSELEGUE	12 000 000	480 000

14- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

15- ATTRIBUTION D'UNE LETTRE - COMMANDE

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans Services de la Mairie de Bélabo (secrétariat du Maire), tél. : -----

Ampliations : Ampliations :

- PREFET L/D
- DDMINMAP L/D
- ARMP/EST (pour insertion dans le JDM) ;
- Président CIPM/C .BBO (pour information) ;
- Affichage ;

Fait à Bélabo, le 16/15/25



Le Maire,
(Autorité Contractante)

André Spande Luc Emmanuel
Le Maire